



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 7 juin 2023

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé.

Récemment, l'association des personnes et patients vivant avec l'obésité au Luxembourg (APPOL) a été créée. Celle-ci préconise de ne pas considérer l'obésité comme un problème lié à des mauvaises habitudes de vie d'une personne, mais comme une « maladie chronique multifactorielle, complexe et récidivante, dans les différentes sphères de la société ». La lutte contre l'obésité, phénomène qui ne cesse de croître ces dernières années, demanderait dès lors une approche de type holistique prenant en considération les caractéristiques personnelles de la personne qui vit avec l'obésité.

Dans ce cadre, je souhaiterais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé :

- Quels sont les derniers chiffres disponibles en matière d'obésité au sein de la population luxembourgeoise ? La hausse du nombre de personne en situation d'obésité constatée suite à la période de pandémie se confirme-t-elle ?
- Quelle est l'appréciation du ministère de la Santé face à l'approche de l'obésité préconisée par l'APPOL ? Le ministère partage-t-il la même vision de la notion d'obésité ?
- Quelles sont, de manière générale, les mesures aujourd'hui mises en œuvre pour lutter contre le phénomène de l'obésité au Luxembourg ? Un plan d'action spécifique s'avère-t-il nécessaire ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Dan Biancalana
Député